

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 02/07/2007
Publication 06/07/2007

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation



Ludovic LIONS

N° CP 20/51-07

Séance du 29 JUIN 2007

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

UNIVERSITE DE HAUTE-ALSACE PROJET D'EQUIPEMENT DU DEPARTEMENT DE PHOTOCIMIE GENERALE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°2007/I-5°/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente,
- VU le rapport n°2007/I-2°/02 du 15 décembre 2006 relatif au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Décide d'attribuer une subvention d'investissement de 100 000 € à l'Université de Haute-Alsace pour le projet d'équipement du Département de Photochimie Générale,
- ❖ Autorise le prélèvement des crédits correspondants sur le programme F025, chapitre 204, enveloppe 89681, nature 20417, fonction 23 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre

.....abstentions